

Décision

Générale

colonial

Décision n° 98 Décisions concernant les Ministères

n° 98

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 janvier 1960

Numéro JO
n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro
29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 31 mats 1960, la démission de son emploi offerte par M. Gauthier Jacky, commis auxiliaire, échelle XT, 1er échelon, en service au Ministère des Finances, des Affsires économiques et du Plan (Service de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre) M. Gauthier, qui réunit 8 ans, 21 jours de services effectifs aura droit à : — une indemnité compensatrice dé congés payés non pris à partir du le' décembre 1958, égale à 40 jours de salaire : —à l'indemnité prévue à l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955.